

MOULIN Robert, Jean

Etat civil :

Né le 10 avril 1921 à Paris 11è.

Famille :

Fils d'Edmond Moulin, Mécanicien, et de Marie Michon. Marié le 2 janvier 1945 à Bois-le-Roi à une employée de Commerce en Bijouterie¹ puis sans profession à partir de 1949.² Deux enfants (dates de naissance : 9 juin 1947, 1er août 1950).³

Position :

Inspecteur Général des Postes et Télécommunications. Retraité depuis le 11 avril 1986.⁴

Formation :

Ecole primaire supérieure Arago. Brevet Elémentaire (6 avril 1938), Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur (6 avril 1938).⁵ ⁶ Travaille comme apprenti décolleteur chez *Marcel Maury et Compagnie* (rue Oberkampf à Paris) du 15 juillet 1938 au 8 avril 1939.⁷ Admis au concours de surnuméraire des P.T.T. des 25, 26, 27 septembre 1941.⁸ Admis au concours de Contrôleur Rédacteur des 21-22-23 novembre 1944.⁹ Reçu à l'examen d'anglais du 7 décembre 1944.¹⁰ Baccalauréat de l'enseignement secondaire le 10 juillet 1947 mention A-Bien.¹¹ Licence en Droit (juillet 1950).¹² Suit le cours P.T.T. Paris cours n°2 du 11 juillet au 8 décembre 1944 dont il sort 2è/23.¹³ Faculté de droit de Paris. E.N.S.P.T.T. 1946-1949 (major promotion 1946¹⁴). 2è/23 sortie promotion générale¹⁵, 2è/23 cursus P.T.T., 4è/23 cursus E.N.A.¹⁶ Licence en droit. Diplômé d'études supérieures d'économie politique.

Service militaire :

Classe 1941, non appelé.¹⁷

¹ Feuille de Contrôleur-Rédacteur, s.d. [après 1945], dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

² Feuille d'avancement de grade 1958 et *sq.*, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19

³ Notice confidentielle du cabinet de la Préfecture de la Corse, 1962, A.N., C.A.C., 970105/19

⁴ Dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19

⁵ Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/4, dossier promotion 1945-1946.

⁶ Feuille de demande d'emploi de Surnuméraire n°886, 17 décembre 1941, et copies certifiées conformes des deux diplômes, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

⁷ Feuille de demande d'emploi de Surnuméraire n°886, 17 décembre 1941, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

⁸ Lettre manuscrite de R. Moulin au Directeur régional de la Seine, 28 juillet 1941, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

⁹ Avis d'admission, s.d. [novembre 1944], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19

¹⁰ Avis d'admission à l'examen, s.d. [décembre 1944], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19

¹¹ Copie conforme du diplôme de Baccalauréat de l'enseignement secondaire, 29 septembre 1947, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

¹² Lettre dactylographiée de R. Moulin à la Direction du personnel, 27 août 1950, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

¹³ Feuille de classement du cours de Paris cours n°2, s.d. [décembre 1944], dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

¹⁴ *Messages des Postes et Télécommunications*, n°281, juin 1979, p. 33.

¹⁵ A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 4, classement E.N.S.P.T.T. promotion 1946-1949.

¹⁶ Note récapitulative du classement de sortie E.N.S.P.T.T., dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19

¹⁷ Notice confidentielle, Préfecture de la Corse, année 1962, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

Carrière :

Entré dans l'administration en 1942. A son entrée à l'E.N.S.P.T.T. Contrôleur-rédacteur à Paris direction des ateliers & département central du Matériel.¹⁸ A d'abord exercé ses fonctions à Paris. Directeur départemental à Ajaccio (1959-1963), à Paris en qualité de directeur des bâtiments (1963-1969). Directeur régional de Paris extra-muros (1969-1973). Nommé Inspecteur général, chef du service du personnel à la direction générale des Postes (1973-1977). Nommé Inspecteur général en qualité d'adjoint au directeur général des Postes du 18 février 1977 (arrêté n°329 du 18 février 1977¹⁹) à 1979. Chef du service de l'inspection générale aux Postes et Télécommunications (1979-1982).²⁰

-1941 :

Auxiliaire trieur des P.T.T.²¹ à la gare d'Austerlitz de Paris.²²

-1942 :

6 mai 1942 : Surnuméraire à Paris 42 [Téléphone] (décision du 16 avril 1942 à compter du 6 mai 1942)²³, chargé du service de la cabine [téléphonique].²⁴

-1943 :

6 novembre 1943 : Commis à Paris 42 (date d'installation).²⁵

-1945 :

26 mai 1945 : Nommé contrôleur-rédacteur à Paris direction des Lignes Souterraines à Grande Distance Direction des Ateliers et du Dépôt Central du Matériel (arrêté du 8 mai 1945 à compter du 26 mai 1945 prise de fonction effective 26 mai 1945²⁶, installation fixée au 16 juin 1945 pour raison de service.²⁷). “ M. Moulin a assuré dans des conditions remarquables le fonctionnement des services complexes de révision des marchés et d'attribution de matières premières puis d'ordonnancement. (...)”.²⁸

¹⁸ Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/4, dossier promotion 1945-1946.

¹⁹ Bulletin Officiel des P.T.T., 1977, cab. 1007 cab 5, p. 49.

²⁰ Who's who 1981-1982, Paris, Editions Jacques Laffitte, 1981, p. 1093. Who's who 1987-1988, p. 1171.

²¹ Feuille de demande d'emploi de Surnuméraire n°886, 17 décembre 1941, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

²² Lettre manuscrite de R. Moulin au Directeur régional de la Seine, 28 juillet 1941, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

²³ Feuille de personnel n°893, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

²⁴ Rapport spécial du receveur des Postes et Télégraphes, année 1942, 5 novembre 1942, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19

²⁵ Feuille de carrière n°892-1bis, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

²⁶ Notification de nomination, 24 avril 1945, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

²⁷ Note dactylographiée du Directeur du personnel au Directeur des Ateliers et du Dépôt Central du Matériel, 13 juin 1945, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19

²⁸ Rapport spécial, année 1946, fiche n°892-1ter, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

-1946 :

20 septembre 1946 : Nommé contrôleur-rédacteur à l'E.N.S.P.T.T. à compter du 1er octobre 1946 (arrêté du 20 septembre 1946 à compter 1er octobre 1946, prise de fonction le 1er octobre 1946).²⁹

-1949 :

9 septembre 1949 : Nommé à l'emploi d'administrateur adjoint des Postes, Télégraphes et Téléphones et titularisé dans le grade correspondant à compter du 1er octobre 1949 (arrêté du 9 septembre 1949, à compter du 1er octobre 1949)³⁰ à l'administration centrale Direction du Budget et de la Comptabilité.³¹ Tient une place importante à la direction du Budget et de la Comptabilité au point que cette direction demande de surseoir à la nomination de Moulin en 1951 au poste d'inspecteur principal à la direction régionale des Services postaux de Paris. Selon le directeur du Budget et de la Comptabilité, " M. Moulin est en effet affecté au bureau du budget où il rend des services particulièrement appréciés. Sa présence est d'autant plus indispensable à cette époque de l'année que vont commencer les travaux de préparation du budget de l'exercice 1952."³²

1er octobre 1949 : Nommé administrateur de 3^e classe à sa sortie de l'E.N.S.P.T.T.³³

-1951 :

17 mai 1951 : Nommé à l'emploi d'inspecteur principal à la direction régionale des Services postaux de Paris et titularisé dans le grade correspondant à compter du 1er juin 1951 (arrêté du 17 mai 1951 à compter du 1er juin 1951 prise de fonction le 1er juin 1951³⁴, prise de fonction réelle le 16 juin³⁵), passe d'abord au service du Personnel.³⁶ En 1957 son supérieur hiérarchique dit de lui : " Choisi en raison de sa compétence et de ses qualités personnelles pour assurer la coordination des services au secrétariat administratif fait preuve depuis 5 ans dans ce poste particulièrement lourd et délicat de ses brillantes qualités."³⁷

-1953 :

Toujours à la direction régionale des services Postaux de Paris, passe au Secrétariat administratif du directeur régional.³⁸

²⁹Notification de nomination, 25 septembre 1946, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

³⁰Notification de nomination, 22 octobre 1949, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

³¹Notification de prise de fonction du nouveau poste, 28 septembre 1949, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19

³²Lettre dactylographiée du Directeur du budget et de la Comptabilité de la Direction générale des Postes au Directeur du personnel des Postes, 30 mai 1951, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19

³³Note du directeur du Personnel des P.T.T. pour le secrétaire général des P.T.T., 16 novembre 1950, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19

³⁴Notification de la nomination, 29 mai 1951, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19.

³⁵Lettre dactylographiée du Directeur du budget et de la Comptabilité de la Direction générale des Postes au Directeur du personnel des Postes, 30 mai 1951, Réponse dactylographiée du directeur du personnel, s.d., dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19

³⁶Notice de M. Moulin par l'Inspecteur général Arro, Tableau principal d'avancement de grade pour 1957, 13 août 1956, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19

³⁷Appréciation littéraire du directeur des services postaux Rachapt le 14 septembre 1957, Feuille d'avancement de grade 1958 pour le grade de Directeur départemental des services sédentaires, 1er août 1957, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19

³⁸Notice de M. Moulin par l'Inspecteur général Arro, Tableau principal d'avancement de grade pour 1957, 13 août 1956, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19

-1959 :

16 juillet 1959 : Nommé directeur départemental à Ajaccio (arrêté n°1 533 du 16 juin 1959 à compter du 16 juillet 1959 *J.O.* n°148 du 28 juin 1959 p. 6463, en remplacement de M. Leandri admis à faire valoir ses droits à la retraite).³⁹ “(...) Par sa grande activité il a su donner une vive impulsion à ses services et il a entraîné dans l’action ses collaborateurs immédiats dont la plupart sont d’une valeur très moyenne. De même, il a intéressé de nombreux receveurs à l’entretien de leur bureau.”⁴⁰ “ En trois années M. Moulin a marqué son administration par un net rétablissement de l’autorité directoriale et une sensible amélioration des Postes et Télécommunications”⁴¹

-1963 :

1er février 1963 : Muté à la direction des Services Postaux de la région de Paris (arrêté du 11 janvier 1963 à compter du 1er février 1963⁴²) chargé des Services des bâtiments. “ Sous son autorité sont répartis et gérés un ensemble de crédits de construction et d’entretien qui se sont élevés en 1964 à près de soixante millions de Francs. A ces lourdes responsabilités s’ajoute la recherche de terrains et de locaux destinés à l’extension des bureaux de la capitale et de la banlieue. Ces travaux sont particulièrement difficiles dans l’état actuel du marché immobilier et revêtent partout un caractère d’urgence en raison de la poussée démographique et économique constatée dans le district. Assisté de onze inspecteurs principaux et de dix huit inspecteurs principaux adjoints, M. Moulin, excellent animateur, fait face avec aisance à des tâches accablantes et complexes. Rompu à la confrontation des problèmes de l’exploitation, de la construction et de l’aménagement, M. Moulin possède un expérience complète et fructueuse (...)”⁴³

-1969 :

11 janvier 1969 : Nommé à l’emploi de directeur régional des Services postaux à la direction des Services Postaux de la région de Paris (Extra Muros) (arrêté du 23 janvier 1969 titularisé dans le grade correspondant à compter du 11 janvier 1969).⁴⁴

-1971 :

31 mars 1971 : Nommé à la tête de la direction des Services Postaux de la région de Paris (Extra-Muros) (arrêté n°19A du 31 mars 1971 à compter du 1er avril 1971).⁴⁵

-1973 :

16 août 1973 : inspecteur général à la direction générale des Postes, chargé de la direction du Personnel à la direction générale des Postes (arrêté n°105A/2248 du 16 août 1973 à compter

³⁹ Notification de la nomination, 18 juin 1959, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19.

⁴⁰ Rapport d’inspection générale n°20/46 de M. Drevet, daté du 31 août 1961, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

⁴¹ Notice confidentielle du cabinet de la préfecture de la Corse, 1962, A.N., C.A.C., 970105/19

⁴² Notification de la mutation, 14 janvier 1963, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19.

⁴³ Feuille d’avancement de grade pour le grade de directeur régional des services Postaux, 11 mars 1965, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19.

⁴⁴ Notification de nomination, 23 janvier 1969, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

⁴⁵ Notification de la nomination, 31 mars 1971, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19

du 16 août 1973)⁴⁶, titularisé inspecteur général à compter du 1er avril 1973 (arrêté n°89A du 16 août 1973 à compter du 1er avril 1973 *J.O.* du 11 septembre 1973 p. 9902.)⁴⁷

-1977 :

18 février 1977 : Nommé adjoint au directeur général des Postes (arrêté n°32A du 18 février 1977, à compter du 18 février 1977).⁴⁸

-1979 :

7 mai 1979 : Nommé chef du service de l'inspection générale (arrêté n°1278 du 7 mai 1979 à compter du 7 mai 1979).⁴⁹

-1979 :

28 juin 1979 : Assiste à la séance du Conseil Supérieur des Postes et Télécommunications (avec entre autres N. Segard, Daucet, Legouet, Grasset, Simon). Au cours de la séance sont abordés les questions du Budget de 1980, les grandes lignes du Budget de 1978 pour des besoins de comparaison, les premières informations disponibles sur l'exécution en cours du Budget de 1979, les informations statistiques et comptables qui permettent de suivre les P.T.T. dans le temps.⁵⁰

-1981 :

6 octobre 1981 : Participe en tant que chef du service de l'inspection générale à la réunion du Conseil Supérieur des P.T.T. qui se réunit pour donner son avis sur le projet de budget 1982 du ministère des P.T.T., budget sur lequel l'Association Française des Utilisateurs du Téléphone et des Télécommunications (A.F.U.T.T.) émet certaines réserves.⁵¹

20 octobre 1981 : Rédige une note sur le bilan des actions menées au cours des dernières années en matière de sécurité.⁵²

-1982 :

8 juillet 1982 : Assiste à la réunion du Conseil Supérieur des P.T.T. (en même temps que entre autres J. Daucet, Favier, Legouet, Zuber, Mexandeu) l'ordre du jour est séparé en deux points qui concernent : -la décentralisation; -l'examen du projet de budget pour 1983.⁵³

30 décembre 1982 : Nommé vice président de la commission spécialisée des marchés d'approvisionnement généraux en remplacement de Jean Brunel (arrêté du Premier ministre du 30 décembre 1982, *J.O.* du 12 janvier 1983 Lois et décrets-NC).⁵⁴

⁴⁶Notification de la nomination, 25 septembre 1973, Ampliation de l'arrêté, s.d., A.N., C.A.C., 970105/19

⁴⁷Arrêté de nomination, s.d., notification de nomination, 14 septembre 1973, photocopie du *J.O.* du 11 septembre 1973, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19

⁴⁸Notification de la nomination, 30 mars 1977, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19

⁴⁹Photocopie de l'arrêté, 22 mai 1979, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

⁵⁰P.V. de la séance du Conseil Supérieur des Postes et Télécommunications du 28 juin 1979, archives des P et T, archives F. Aron, Chemise cartonnée beige " Budget annexe des Postes et Télécommunications. Projet de loi de Finances pour 1980 ", A.N., C.A.C. 19850370/2 (F90 bis 6656).

⁵¹INF. TELECOM ET TELEMATIQUE, n°1150, 6 octobre 1981 et n°1152, 9 octobre 1981, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665 (F 90 bis 6345).

⁵²Archives des P.T.T., archives Zuber, A.N., C.A.C., 19850604 (F90 bis 6963).

⁵³Procès-verbal de la réunion du Conseil Supérieur des Postes et Télécommunications du 8 juillet 1982, archives des P.T.T., archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/6.

⁵⁴Photocopie de l'arrêté, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19.

1983 :

Janvier 1983 : désigné en qualité d'enquêteur en même temps que MM. Pierre Bolotte, Patrick Dibout, Mme. Joëlle Lackmann au titre du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics, chargés d'enquêter sur le sujet : " Le bon emploi des agents dans l'administration des Postes et Télécommunications dans ses rapports avec la productivité des services ".⁵⁵

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :

-1951 :

Septembre 1951 : Demande en septembre 1951 à assurer en plus de son travail le cours de préparation au concours d'Inspecteur-Rédacteur, ce que l'administration des P.T.T. lui accorde.⁵⁶

-1954 :

Décembre 1954 : " Le centre de tri et de distribution de Paris-tri n°1 ", Revue des P.T.T. de France , n°6, novembre-décembre 1954, p. 1-5 (Paris tri n°1 central des quatre premiers arrondissements de Paris; Les services spéciaux assurés par Paris-tri et distribution n°1, -Plate forme des acheminements dans la capitale, -Centralisation du trafic international; L'organisation du centre, -régulation du trafic de la Capitale, -Entrepôt de sacs neufs, -la section des périodiques, -la section des contreseings).⁵⁷

-1965 :

19 mai 1965 : Participe (avec entre autres Simon et Ténier) à la Conférence Régionale des Postes et Télécommunications (Séance qui se déroule à Orly).⁵⁸

-1967 :

18 mai 1967 : Fait un exposé en tant que Directeur départemental chargé du service des Bâtiments à la Direction des Services Postaux de la région de Paris, à l'occasion de la Conférence Régional des Postes et Télécommunications (Direction des Services Postaux de la Région de Paris) : " Constructions et rénovations des bureaux de Poste prévues dans la Région Parisienne ".⁵⁹

-1982 :

17 mars 1982 : En tant que Chef du service de l'Inspection Générale en 1982 accord un entretien à la revue Inf. Télécom et Télématique : " Placée sous l'autorité directe du ministre, l'Inspection est chargée d'une mission générale de vérification des services des postes et des télécommunications. Elle comprend 18 inspecteurs et 15 ingénieurs généraux qui sont chargés soit d'une circonscription territoriale englobant plusieurs régions administratives, soit d'un secteur fonctionnel-formation, informatique, par exemple- soit enfin de la direction d'une brigade de contrôle du budget annexe. (...) Chaque année, le programme des rapports demandés à l'Inspection Générale est arrêté par le ministre après avoir été préparé en collaboration avec les directions générales et directions. Le traitement des questions qui y figurent est réparti entre les membres du corps compte tenu des spécialités de chacun. En

⁵⁵ Ordre de mission du Premier Ministre, Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics, 1983, archives de la Poste, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19850604/4 (F90 bis 6966).

⁵⁶ Echanges de lettres dactylographiées, septembre-octobre 1951, dossier personnel; A.N., C.A.C., 970105/19.

⁵⁷ " Le centre de tri et de distribution de Paris-tri n°1 ", Revue des P.T.T. de France, n°6, novembre-décembre 1954, p. 1-5. Musée de La Poste.

⁵⁸ Procès-verbal de la Conférence régionale des Postes et Télécommunications du 19 mai 1965, archives de la CCIP, IV-3. 10 (8).

⁵⁹ Ordre du jour " Poste " de la Conférence Régionale des Postes et Télécommunications, 18 mai 1967, archives de la CCIP, IV-3. 10 (8).

outre, à tout moment, des rapports peuvent être établis pour répondre rapidement à une demande ponctuelle formulée par le ministre ou les directeurs. Le rapport traitant de l'annuaire électronique a eu, en son temps, une large audience. L'an dernier, un rapport a traité de l'emploi des femmes dans l'administration des P.T.T. Plusieurs rapports ont concerné les problèmes soulevés par le traitement des découverts aux chèques postaux. Les questions traitées dans les rapports sont extrêmement diverses, et couvrent l'ensemble des activités des services. Mais toutes sont importantes et d'actualité. (...) Effectivement, l'Inspection Générale concrétise l'unité profonde de notre Maison : -dans son recrutement d'abord puisqu'elle rassemble un nombre à peu près égal de fonctionnaires issus du corps des administrateurs d'une part, de celui des ingénieurs d'autre part. -dans l'accomplissement de ses missions ensuite puisque nombre de rapports sont élaborés conjointement par un inspecteur et un ingénieur général. Mais surtout cet esprit unitaire se manifeste en permanence par l'esprit de corps et la solidarité qui rassemblent ses membres, par l'harmonie qui règne dans leurs relations personnelles et par leur dévouement au service de notre administration. ”⁶⁰

-1985 :

Février 1985 : Rend un rapport qu'il a rédigé avec Pierre Bolotte (conseiller-maître à la Cour des comptes) Joëlle Lackmann (Conseiller de tribunal administratif), Patrick Dibout (Professeur agrégé de droit), au nom du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics : “ Le bon emploi des agents de l'administration des Postes et Télécommunications dans ses rapports avec la productivité des services ” (Introduction. Première partie : Analyse descriptive de la politique des PTT en ce qui concerne les personnels. 1.1-La définition des besoins. 1.2-Le recrutement. 1.3-La formation. 1.4-Les mutations. 1.5-La rémunération des personnels. 1.6-L'organisation des conditions de travail. 1.7-Le déroulement des carrières. 1.8-La communication avec les personnels. Deuxième partie : Appréciation de la mission compte tenu de la formulation de sa tâche. 2.1-La difficile application des notions de coût, rendement et productivité. 2.2-Un constat nuancé. 2.3-Pourquoi ce constat? Troisième partie : Suggestions et propositions. 3.1-Repenser la place des PTT dans l'organisation administrative française. 3.2-Repenser la politique du personnel dans ses principales composantes. Conclusion).⁶¹

Décorations, distinctions honorifiques :

-1974 : -Juillet : Officier de la Légion d'honneur (décret du 12 juillet 1974, *J.O.* du 14 juillet 1974).⁶²

O. (1946)⁶³ Commandeur O. du M., Chevalier du Mérite postal le 12 mars 1963 (arrêté n°329 du 1er février 1963, *B.O.* des décorations, médailles et récompenses du 12 mars 1963⁶⁴). Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur (décret du 12 juillet 1963 *J.O.* du 14 juillet 1963).⁶⁵

⁶⁰ INF. TELECOM ET TELEMATIQUE, n°1235, 17 mars 1982, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665 (F 90 bis 6345).

⁶¹ Rapport du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics, février 1985, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 910752/2.

⁶² Bulletin Officiel des P.T.T., 1974, diff A, doc 283, cab 9, p. 51.

⁶³ A.N., F90 21139, dossier 8 “ Notes relatives aux administrateurs ”, Tableau des promotions 1930 à 1959, déjà titulaires d'un grade dans l'Ordre National du Mérite.

⁶⁴ Photocopie du Bulletin Officiel des P.T.T., 1963, A, cab 4 doc 74, p. 10, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/19.

⁶⁵ Postes et Télécommunications, n°92, août 1963, p. 10.